AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Remplissez l'ensemble de ce bon de générosité et retournez-le, accompagné d'un RIB ou d'un RIP, sous enveloppe affranchie à :

Association Diocésaine de Guadeloupe
1, place Saint-François - 97100 BASSE-TERRE

J'autorise l'Association Diocésaine à prélever sur mon compte :

❒ Chaque mois la somme de
❒ 20€ ❒ 30€ ❒ 40€ ❒ 50€ ❒ 100€ ❒ Autre : .....€

❒ Chaque trimestre la somme de :
❒ 50€ ❒ 80€ ❒ 100€ ❒ 150€ ❒ Autre : ..... €

N° spécial d'émetteur : 458 233

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement en faveur de l'Association Diocésaine de Guadeloupe. Je vous remercie de faire apparaître mes prélèvements sur mes relevés de compte habituels.

Titulaire de compte à débiter :

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Établissement teneur du compte à débiter :

Établissement .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Compte à débiter :

Code Établis. Guichet N° du compte Clé RIB

|_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|

Date .....

Signature obligatoire :